COMMUNIQUÉ DE PRESSE

@Mulhouse_presse

mulhouse.fr/fr/espace-presse/

Mulhouse

07/05/2021

Réouverture progressive des équipements sportifs et reprise des activités Jeunesse

Dans le cadre du plan de déconfinement, la Ville de Mulhouse va procéder à la réouverture progressive des équipements sportifs et à la reprise des activités Jeunesse.

Les équipements sportifs :

Extérieurs :

Jusqu'au 18 mai :

Les mineurs et majeurs peuvent poursuivre la pratique, toujours dans le respect des consignes COVID 19 (pas de contact, pas d'opposition) ce qui signifie que les matchs ou mini-matchs ne sont pas autorisés pour les sports collectifs.

L'accès aux vestiaires et aux clubs-houses restent interdit.

Du 19 mai au 8 juin :

Accès pour les pratiquants prioritaires* sans restriction dans les types de pratiques (sous réserve du « sans contact »).

*Scolaires/périscolaires/extrascolaires dans le cadre d'une pratique associative encadrée, sportifs professionnels et de haut niveau, formation universitaire ou professionnelle, personne disposant d'une précision médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec encadrement nécessaire.

Pour **les adultes**, la pratique est sans contact, exclusivement en extérieur et avec règles de distanciation.

Accueil des spectateurs : jauge de 35 % de la capacité d'accueil, dans la limite de 1 000 personnes, sans dérogation possible. Les spectateurs doivent obligatoirement être assis.

Consommation, restauration : protocole du HCR (Hôtel, Commerce, restaurant).

Du 9 au 30 juin :

Tous les publics autorisés à pratiquer toutes les activités (contacts autorisés). Jauge pour accueil des pratiquants : 65 % de la capacité, et possibilité d'aller jusqu'à 5 000 personnes (sous réserve du Pass sanitaire).

Á partir du 30 juin :

Toutes pratiques et tous publics – 100 % de la jauge pour les spectateurs (5 000 places maximum), avec Pass sanitaire qui resterait en vigueur. Les spectateurs doivent obligatoirement être assis.

Intérieurs :

Jusqu'au 18 mai :

Restent accessibles exclusivement aux pratiquants prioritaires bénéficiant de régimes dérogatoires, dans le strict respect du protocole en vigueur.

Du 19 mai au 8 juin :

Retour de la pratique pour les mineurs, avec application des protocoles en vigueur.

Accessibles exclusivement aux pratiquants prioritaires bénéficiant de régimes dérogatoires, dans le strict respect du protocole en vigueur.

Accueil du public : jauge de 35% de la capacité d'accueil, dans la limite de 800 personnes maximum.

Du 9 au 30 juin :

Ouverts et autorisés à tous les publics, mais sous réserve du respect de la distanciation dans les protocoles (activités sans contacts).

Accueil du public : jauge de 35 % de la capacité d'accueil, dans la limite de 800 personnes maximum.

Á partir du 30 juin :

Tout public, toute activité sans limite de jauge pour les pratiquants et les spectateurs (avec Pass sanitaire pour les spectateurs, configuration assise et plafond à 1 000 personnes). La possibilité de déroger aux jauges plafonnées à 1 000 spectateurs dans les espaces fermés pourrait être conditionnée au déploiement du Pass sanitaire (vaccination ou test).

Pour les **piscines**, se référer au communiqué de presse envoyé ce jour par m2A.

Jeunesse :

- Reprise en présentiel des ateliers autour de la réalisation d'un web-documentaire : en mai, ateliers de création musicale et expression vocale et en juin, photographie, création plastique, corps et mouvements. Les ateliers se déroulent au Conservatoire Huguette Dreyfus, au Squ'art, au CSC Wagner et à l'IRFA Est.

- Dans le cadre « d'Engage-toi », reprise des missions de bénévolats des jeunes : 18 jeunes de 17 à 22 ans auprès de 8 associations.

Contact :

Direction Sports et jeunesse

Tel : 03 89 33 79 23

sports@mulhouse-alsace.fr

CONTACT PRESSE
Nina OUMEDJKANE
Tél. : 03 89 32 59 92 / Port. : 06 29 68 13 46
nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr